

**MAIRIE**  
**1 Place de l'Eglise**  
**25390 FOURNETS LUISANS**

**COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 24 mars 2022**  
**Jeudi vingt-quatre mars deux mil dix vingt deux à 20 h 30**

**Date de convocation : 18 mars 2022**

**Date d'affichage : 28 mars 2022**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 14**

**Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.**

**Absents excusés : -**

**Absent non excusé : -**

**Secrétaire de séance : Mme Pascale HAWRYLISZYN**

*Le compte-rendu du mois précédent, lu par Mme Christine MYOTTE-DUQUET, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

- M. le Maire fait un compte-rendu du dernier conseil communautaire, où les sujets suivants ont été abordés :
  - o Mise en place de la plateforme Déclaloc' sur le territoire de la CCPHD pour la déclaration des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes par un téléservice en ligne ;
  - o PLU intercommunal : il est rappelé aux communes la nécessité de délibérer avant le 30 avril sur le projet arrêté par la CCPHD, si ce n'est pas encore fait.
  - o Evolution de certains statuts de PREVAL, et réunion le 31 mars prochain au sujet de l'avenir des déchetteries ;
  - o Val de Consolation : la création d'une structure de gestion de type SCIC pour la gestion du fonctionnement des activités sur le site est validée ; la CCPHD participera à hauteur de 50 000 € dans le capital à création de la SCIC.

*Tous les thèmes abordés sont consultables sur le site [portes-haut-doubs.com](http://portes-haut-doubs.com), rubrique Intercommunalité.*

**SYNDICAT DE L'EAU**

- Le compte administratif 2021 et le budget 2022 ont été votés le 15 mars. Un excédent apparaît, pouvant couvrir une partie des travaux prévus pour l'interconnexion. Un accord de la DREAL est en attente pour le lancement des travaux.

### **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

- Lotissement « les Prises 4 » : le dossier administratif est en cours d'élaboration avec le cabinet BE TVRD, le lancement des appels d'offres a été publié. La commission se réunira le mercredi 13 avril à 20 heures à la mairie pour l'ouverture des plis.

### **FINANCES COMMUNALES**

- **TAUX D'IMPOSITION 2022** : rappel de l'article 16 de la loi de finances : les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des 2 taxes foncières pour 2022. Le produit fiscal attendu s'élève à 209 253 € :

Taxe	Taux de référence 2021	Taux voté 2022
Taxe foncière (bâti)	<b>30.49</b>	<b>30.49</b>
Taxe foncière (non bâti)	<b>26.40</b>	<b>26.40</b>

- Courrier de la CAF notifiant le versement de la subvention de 4 500 € pour l'aire de jeux.
- Des créances non recouvrées depuis plus de deux ans sont constatées pour la somme de 154 €. A ce titre, des provisions ont été constatées au 31/12/2021 à hauteur de 417 €. Il est donc proposé d'ouvrir des crédits pour 417 € au compte 7817. Cette opération comptable est validée à l'unanimité par le conseil municipal.
- Un courrier d'information de la DDT du Doubs annonce un montant de Taxe d'Aménagement estimé pour 2022 à 7 135 €.
- Le vote des budgets 2022 aura lieu le mercredi 6 avril à 20 heures à la salle des fêtes.

### **BOIS ET FORETS**

- Pour information, notre garde-forestier, M. GENESTIER, a pris sa retraite le 21 mars dernier. En attendant l'arrivée d'un nouveau technicien, c'est M. Hugo PIERRE qui assurera l'intérim.
- Bûcheronnage des parcelles 26 et 34 : le montant des travaux est de 15 246.70 € HT et les recettes correspondantes attendues sont évaluées à 57 000 €.
- L'état d'assiette et la destination des coupes 2022 présentés par l'ONF sont validés par le conseil municipal à l'unanimité.

### **BATIMENTS COMMUNAUX**

- Travaux de rénovation à l'église du Luisans : une visite du conseil municipal a eu lieu le samedi 12 mars pour suivre l'évolution du chantier actuellement réalisé par des bénévoles.

- Une visite de la cure du Luisans a été réalisée par SOLIHA et le cabinet B2EC. L'audit énergétique a été réalisé, la commune est en attente des résultats pour envisager les travaux à prévoir (chaudière à granulés en échange de celle à fuel existante).
- Une visite aura lieu le 6 avril à 9 heures à l'école des Fournets avec AJENA Energie et Environnement afin d'étudier quel système de chauffage pourrait être retenu.
- Caveaux communaux : plusieurs devis seront demandés pour prévoir les futurs travaux.

### **MATERIEL COMMUNAL**

- Des devis de tronçonneuse sont à étudier car l'ancienne est hors service.
- Des rondelles seront mises en place au centre de Grandfontaine pour le fleurissement, tout comme cela a été fait aux Fournets devant le garage Renault. L'employé communal se chargera des travaux.

### **URBANISME / ENVIRONNEMENT**

- Aménagement et sécurisation des entrées du Luisans : la convention de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre a été signée avec la CCPHD pour un montant de 11 000 €. La commune a validé le devis du cabinet de géomètre BETTINELLI-GRAPPE pour le relevé topographique (2 640.00 € TTC). Le dossier est en cours.
- Un devis de 2 113 € TTC a été reçu des Jardins Comtois (Les Fins) pour 6 arbres à planter (5 aux Fournets en bord de route et 1 à Grandfontaine au niveau de la fontaine). Cette somme sera inscrite au budget. L'abattage du tilleul du monument aux morts des Fournets est à prévoir car il est malade.
- Des pierres seront commandées pour poursuivre l'aménagement des entrées de villages (954 € TTC).
- Etude de différents dossiers d'urbanisme :
  - o D.P. BARTHOD David et Laura pour extension et reprise partielle d'une façade (rue de la Chapelle) ;
  - o D.P. ALLEMANDET Aurélie pour l'isolation extérieure d'une façade + changement de teinte de celle-ci (rue de la Chapelle) ;
  - o D.P. VIEILLE Raphaël pour le remplacement du bardage et la pose d'un toit au-dessus de la porte d'entrée (rue des Genévriers).
- Courrier du SYDED présentant le groupement d'achats pour l'éclairage public.
- Nettoyage de printemps : il aura lieu le samedi 16 avril de 9 à 11 heures.

### **ENFANCE / ECOLE**

- Compte-rendu du conseil d'école des Commènes qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars. A la rentrée de septembre, tous les enfants de maternelle seront scolarisés aux Commènes. Les inscriptions se feront lors de la semaine du 4 au 8 avril. Divers petits travaux sont demandés à la mairie de Fuans.
- Un devis de réparation des PC portables de l'école des Fournets a été reçu pour la somme de 218 € / portable (il y en a 12 au total). Le dossier est en cours de réflexion au vu de plusieurs autres éléments (attente de la fibre, devis pour des tablettes).

### **ACTION SOCIALE ET CULTURELLE**

- Solidarité Ukraine : la Préfecture a mis en place des mesures d'accompagnement à l'accueil sur notre territoire de ressortissants ukrainiens fuyant la situation de guerre dans leur pays d'origine. Les personnes physiques souhaitant accompagner ces réfugiés sont invitées à se signaler sur le site :  
<https://parrainage.refugies.info/>
- L'opération brioches 2022 de l'ADAPEI aura lieu du 5 au 9 avril.
- La fête des mères se déroulera le vendredi 20 mai à 20 heures à la salle des fêtes.
- Le repas des anciens sera organisé cet automne.

### **ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 10 ET 24 AVRIL**

- Le bureau de vote, désormais situé à la salle des fêtes, sera ouvert de 8 heures à 19 heures pour les deux tours. Les conseillers municipaux effectueront les permanences.

### **PARC NATUREL REGIONAL PAYS HORLOGER**

- Un compte-rendu de la réunion du 17 mars est présenté par les conseillers membres du PNR. Cette réunion était axée sur l'étude des budgets bois des communes.

### **DIVERS**

- L'installation de défibrillateurs sur les trois villages de la commune est au projet cette année. Les lieux retenus seraient les suivants :
  - o Ecole des Fournets
  - o Bibliothèque du Luisans
  - o Transformateur à Grandfontaine.Trois séances d'initiation sont prévues, les dates sont à venir. Le budget prévisionnel est de 5 745 €.
- Candidature spontanée de M. Stéphane PELLETIER (Eure et Loir) au poste d'employé communal.
- Demande d'implantation d'une antenne sur la commune par la société SOLRYS. Les demandes commençant à affluer à ce sujet, le conseil municipal donne un avis défavorable.
- Courrier de M. Edouard QUERRY pour des nuisances sonores dues aux animaux. Les propriétaires concernés seront contactés par la commune pour remédier à ce problème.
- Courrier de la Maison Pourcelot (Orchamps-Vennes) proposant une collaboration pour l'achat des fournitures scolaires. Cette demande sera soumise aux Directrices des écoles.

Vu, le Maire  
Thierry COURTOIS